

12 Techniciens Supérieurs en GÉNIE URBAIN (F/H)

En tant que Technicien en Génie Urbain (F/H) à la Ville de Paris, vous pourrez occuper une grande variété de postes (missions d'expertise technique et de conseil, de conception, de suivi et de contrôle de prestataires privés, encadrement d'équipe...).

Au sein de la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD – 10 postes) vous serez recruté sur des postes de :

- **Chargé de Projets (F/H) :** vous participez à la conception des aménagements de voirie : réalisation des études techniques et financières des projets, établissement du projet en détaillant les aspects techniques et contrôle de la bonne tenue de l'ensemble des chantiers et leur conformité au protocole en vigueur.
- **Chargé d'études (F/H) :** vous réalisez des analyses et des études techniques pour concevoir, évaluer et accompagner les projets liés à la voirie, à la circulation et aux déplacements. Vous contribuez à l'amélioration de l'aménagement de l'espace public et à la mise en œuvre des politiques de mobilité urbaine.

D'autres postes sont également à pourvoir à **Direction de la Propreté de l'Eau (DPE – 2 postes)**.

La rémunération brute mensuelle s'élève à 2416€.

Vous bénéficiez de 27 jours de **congés annuels** et jusqu'à 27 RTT.

En fonction de l'organisation des services, vous pouvez télétravailler entre 1 et 2 journées par semaine.

Avantages :

- Formation continue, possibilité de mobilité et évolution de carrière ;
- Participation à la mutuelle santé et prévoyance santé ;
- Remboursement partiel des frais de transports domicile-travail (75 % du pass Navigo par exemple) ;
- Accès gratuit à de nombreux équipements sportifs et culturels de la Ville de Paris (<https://www.paris.fr/services>) ;
- Offres loisirs de l'AGOSPAP <https://www.agospap.com>.

Inscriptions au concours
du 19 mai
au 27 juin 2025

**Concours de
Technicien Supérieur
Principal (F/H)
SPÉCIALITÉ GÉNIE URBAIN
(catégorie B)**

Épreuves à partir du 29.09.2025

PROFIL :

- **Diplôme BAC+2** (BTS, DUT...) dans le domaine du génie urbain ou expérience professionnelle équivalente ou ancienneté dans la fonction publique (pour les détails, voir la brochure du concours) ;
- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique ;
- **Connaissances en génie urbain, génie civil**, travaux publics ou VRD ;
- Connaissances des marchés publics ;
- Intérêt pour un poste non sédentaire ;
- Bonne pratique des Progiciels bureautiques : Word, Excel, Outlook.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

www.paris.fr/recrutement

